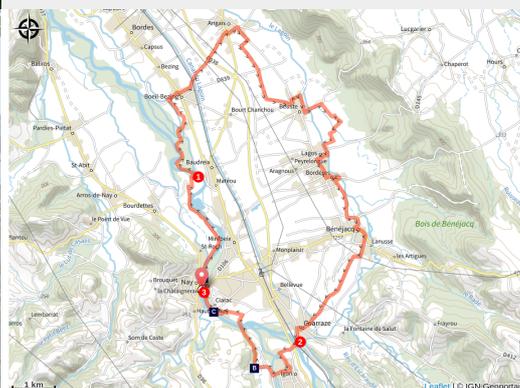


Circuit vélo 2 : boucle de la plaine du Gave et du Lagoin

NAY



Circuit vélo 2 : boucle de la plaine du Gave et du Lagoin

Cette boucle empruntant une partie de la voie cyclable VTC3 et de la véloroute V81/Vélosud vous permettra de découvrir aussi bien le patrimoine naturel qu'historique du Pays de Nay, en passant notamment devant le château de Coarraze, lieu où grandit Henri IV jusqu'à ses 8 ans.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 4 h

Longueur : 26.9 km

Dénivelé positif : 109 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Nay

Arrivée : Nay

Balilage :  Vélo

1. Départ depuis le parking de l'Office de Tourisme. Dans le jardin public, prendre le pan incliné en bois jusqu'au pont. Attention à la traversée (RD 936). Rejoindre en face le parking de La poste puis prendre la véloroute en contrebas. Après l'amphithéâtre de plein air, continuer pendant environ 3km sur la Vélosud / véloroute 81 jusqu'à la passerelle de la base de loisirs de Baudreix. Arrivé à cette grande passerelle au-dessus du gave de Pau, la franchir et au bout prendre à gauche jusqu'au niveau du restaurant pour arriver à la base de loisirs.
2. Franchir la passerelle verte et continuer tout droit sur le sentier de cailloux (VTC3). Suivre le VTC3 (environ 2km) jusqu'à la passerelle en béton. Poursuivre l'itinéraire par Boeil-Bezing jusqu'au lavoir. Remonter ensuite dans le village (parcours patrimoine). Depuis le village, prenez à gauche sur la route d'Angaïs, prenez tout droit jusqu'à Angaïs (en suivant le VTC3 vous passez sous un petit pont pour passer sous la RD 938. Suivre la VTC 3 pendant 12km jusqu'à Coarraze (traversée des villages de Beuste, Lagos, Bordères, Bénéjacq). Vous passez devant le château de Coarraze, rue des Pyrénées.
3. Après avoir passé le château de Coarraze, prendre le pont à droite juste après, direction Igon. Une fois le pont traversé, aller tout droit pendant 300m puis prendre à gauche sur rue des Pyrénées (VTC3) sur 600m. Tourner à droite dans la rue de l'Ermitage et descendre tout droit ; passer le pont au-dessus de l'Ouzom, puis suivre les indications Vélosud / véloroute 81 en direction de Nay et Pau. Vous passer devant la Minoterie, Espace d'Art Contemporain. Puis revenir à votre point de départ par la Vélosud / véloroute V81.

Informations touristiques complémentaires :

<https://www.tourisme64.com/itineraires/NAY/ITIAQU064V56WQUV-Circuit-vélo-2-:-boucle-de-la-plaine-du-Gave-et-du-Lagoin>

Sur votre chemin...

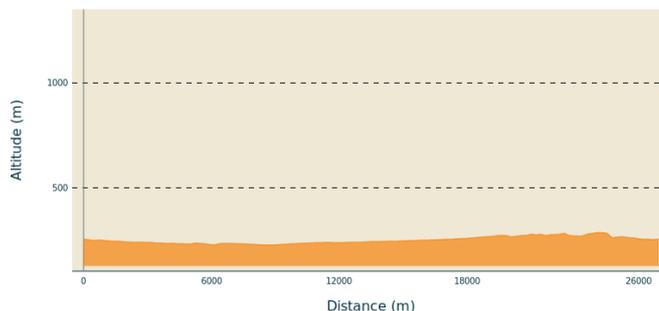


-  Pont de Claracq (A)
-  La minoterie (C)

-  Passerelle de Baburet (B)

Toutes les infos pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 227 m Altitude max 287 m

Parking conseillé

En rejoignant l'Office de Tourisme communautaire du Pays de Nay

Source

Office de Tourisme Communautaire du Pays de Nay

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Communautaire du Pays de Nay Place du 08 Mai 1945, None NAY
64800

tourisme@paysdenay.fr
<http://tourisme-bearn-paysdenay.com/fr/>

Sur votre chemin...



Pont de Claracq (A)

Le pont de Claracq surplombe le gave de Pau à Nay.

Crédit photo : OTCPN



Passerelle de Baburet (B)

Construite en 1930 pour relancer l'exploitation des mines de fer de Baburet, la passerelle était un élément clef du chemin de fer, qui sur 22 km, reliait la mine à la gare de Coarraze-Nay. Du XVIème au XIXème siècles, le gisement de Baburet a alimenté plusieurs forges sur le Pays de Nay et la vallée d'Ossau. Leur fermeture en 1866 entraîna celle de la mine. En 1930, pour répondre aux besoins de nouvelles usines établies dans toute la France, la mine est rouverte et le chemin de fer construit. Après fermeture définitive de la mine en 1962, la voie est démantelée. La passerelle de Baburet restaurée appartient désormais à la nouvelle ère des déplacements à faible impact sur le milieu.

Crédit photo : OTCPN



La minoterie (C)

La Minoterie est une ancienne friche industrielle. Cet ancien moulin tombé dans l'oubli durant quinze ans a été réhabilité en espace d'art contemporain où des œuvres y sont exposées toute l'année, à l'occasion d'expositions temporaires.

Crédit photo : ©Nayart
